



VILLAZ INFOS

MAIRIE
1 Place de la Mairie
74370 VILLAZ

☎ 04.50.60.61.64
☎ 04.50.60.66.73
www.villaz.fr

№135 FEVRIER-MARS 2013

A VOTRE AGENDA :

08/02 A.G. de l'O'FIL'HIER
10/03 Repas des anciens
23/02 Cours HIP HOP FJEP
30/03 Carnaval du FJEP (20h)
30/03 Portes ouvertes au TCV

VŒUX DU MAIRE 2013



Jeudi 10 janvier 2013, le Conseil Municipal de Villaz, le personnel, les associations et les entreprises se sont retrouvés autour d'un apéritif dinatoire afin de fêter ensemble la nouvelle année 2013. Une centaine de personnes était au rendez-vous. Une soirée placée sous le signe de la convivialité qui a été bien appréciée par chacun.

PERSONNES FRONTALIERES

Si vous travaillez en Suisse et que vous avez la nationalité française, vous avez le statut de travailleur frontalier. La commune recense à ce jour 83 frontaliers. La commune de Villaz a ainsi bénéficié pour l'année 2012 d'une allocation compensatrice de **83 883 €**. Si nous n'êtes pas encore inscrits, venez-vous présenter en mairie avec votre numéro de permis de travail et vous contribuerez à abonder cette allocation au bénéfice des services publics de la commune.

EDITORIAL



Pour marquer ce début d'année, la commission Communication a réalisé en partenariat avec les entreprises, artisans et commerçants qui ont bien voulu soutenir son action, le premier agenda de poche de la commune de VILLAZ. Un compagnon qui vous sera utile tout au long de l'année !

Notre village se dynamise : reprise d'activité, agrandissement, changement d'enseigne...les commerçants animent notre village pour conforter le bien-être de la population. Vous les retrouverez dans notre rubrique « Nos partenaires ».

Nos vœux pour 2013 : que chacun soit plus humain, plus à l'écoute, plus indulgent, plus respectueux les uns envers les autres pour que cette nouvelle année soit encore meilleure !

RECENSEMENT CITOYEN

Vous venez d'avoir 16 ans, N'oubliez pas de vous faire recenser en mairie. **C'est une démarche personnelle.** Merci de vous munir des pièces suivantes :

- Pièce d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile

PROCHAINE EDITION

Merci de faire suivre vos articles AVANT LE 15 MARS 2013

Courriel : mairie@villaz.fr

CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 10 décembre 2012

- **Délibération n°8.1.2012** relative à la Décision Modificative n°1 du budget général 2012

Réajustements mineurs qui n'appellent pas d'observation particulière

(Délibération adoptée à l'unanimité)

- **Délibération n°8.2.2012** relative aux tarifs municipaux pour l'année 2013

Tarifs réévalués en fonction de l'évolution de l'Indice de Révision des Loyers (+2.15%), de l'Index Général des Travaux (+2.81%) et du coût de la main d'œuvre (pas de variation)

(Délibération adoptée à l'unanimité)

- **Délibération n°8.3.2012** relative à une demande de remise de pénalité de retard concernant une taxe d'urbanisme

(Délibération adoptée à l'unanimité)

- **Délibération n°8.4.2012** relative à des avenants aux lots 4, 8 et 9 concernant la réhabilitation du presbytère

Modifications intervenues en cours de chantier pour les lots 4 (menuiseries extérieures), 8 (électricité) et 9 (cloisons/fonds plafonds) pour un montant total de 15 230.21 € H.T.

(Délibération adoptée à la majorité avec 9 voix « POUR » et 2 absentions Gabrielle ROTHAN et Jean-Luc TERRIER)

- **Délibération n°8.5.2012** relative à la modification des statuts de la CCPPF – Compétence tourisme

Afin de développer et optimiser la coopération et les moyens d'actions des offices de tourisme des Communautés de Communes du Pays de Fillière, du Pays de Cruseilles et de Fier et Usse, ces trois collectivités ont décidé de créer un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPCI) qui permettra de structurer l'offre touristique en mutualisant les moyens et les compétences. La création de cet EPCI rend nécessaire la modification de la compétence « TOURISME » des statuts de

la CCPPF, comme suit : Accueil, information, Promotion, communication, Action et aménagement à vocation touristique d'intérêt communautaire, Commercialisation, et toute autre action se rapportant au tourisme d'intérêt communautaire.

(Délibération adoptée à l'unanimité)

RESTAURANT SCOLAIRE

Depuis le jeudi 10 janvier 2013, les enfants de maternelle ont vu leur restaurant scolaire tout en couleurs !

Afin de minimiser le bruit et améliorer sensiblement le bien-être des enfants durant la pause méridienne, la commune de Villaz a investi dans du mobilier adapté et des technologies nouvellement développées (coût total de 9 000 €) : chaises plus confortables et tables équipées de plateaux anti-bruit (-16 db).



Des cloisons réductrices de bruit ont été installées afin d'isoler le coin « repas » des petits et rendre leur temps de repas plus convivial. Ces panneaux acoustiques sont réalisés avec un seul matériel, le polyester, qui juxtapose aux excellentes qualités d'absorption le fait d'être entièrement recyclable.

Cette haute technologie, brevetée Snowsound permet d'obtenir une absorption sélective aux différentes fréquences et par conséquent d'optimiser l'acoustique d'ambiance malgré l'épaisseur très mince des panneaux. Au travers de ces mesures, la commune reste attentive à nos tous petits.

Quant aux enfants de grande section maternelle, ils utilisent désormais le self comme les élémentaires ! Et oui, nos petits grandissent...



SUPPRESSION DES AUTORISATIONS INDIVIDUELLES DE SORTIE DU TERRITOIRE



Suite à la circulaire interministérielle du 20 novembre 2012 relative aux décisions judiciaires d'interdiction de sortie du territoire et aux mesures administratives conservatoires d'opposition à la sortie du territoire des mineurs, les mairies ne délivrent plus à compter du **1^{er} janvier 2013** d'autorisation individuelle de sortie du territoire en complément de la carte d'identité. Par ailleurs, cette même circulaire supprime l'autorisation collective délivrée par le Préfet pour les sorties scolaires et des centres de loisirs pour enfants ainsi que les laissez-passer préfectoral jusqu'alors valable pour le déplacement d'un enfant de moins de quinze ans en Italie, Suisse, Belgique et Luxembourg.

Les jeunes citoyens français et européens résidant sur le territoire national **pourront circuler librement** dès lors qu'ils sont titulaires de l'un des deux documents suivants :

- Un passeport en cours de validité,
- ou
- Une carte nationale d'identité en cours de validité pour un déplacement au sein de l'Union Européenne, ainsi qu'en Islande, Norvège, Suisse, Lichtenstein, à Monaco, en Andorre, à Saint-Marin et au Saint Siège).

Les limitations individuelles au principe de libre circulation des mineurs relèvent de la

compétence directe du juge des enfants (dans le cadre d'une mesure d'assistance éducative) ou du juge aux affaires familiales (dans le cadre d'une procédure de séparation des parents). En cas d'urgence manifeste, le Préfet, saisi en ce sens, peut prendre une mesure d'opposition à titre conservatoire qui est valable 15 jours dans l'attente d'une décision judiciaire.

Les décisions judiciaires emportant interdiction de sortie du territoire d'un mineur feront l'objet d'un enregistrement au fichier des personnes recherchées ainsi qu'au Système d'Information Schengen. L'interdiction de sortie du territoire prise par le juge aux affaires familiales est, sauf mention contraire dans le jugement, valable jusqu'à intervention d'une nouvelle décision ou jusqu'à la majorité de l'enfant.

Cependant, la décision d'interdiction de sortie du territoire par le juge n'empêche pas l'enfant de sortir du territoire si les deux parents donnent leur accord qui doit être recueilli par un officier judiciaire (police ou gendarmerie) 5 jours au moins avant le départ prévu (sauf urgence, liée à un décès). Le cas échéant, la présence de l'un des parents au côté du mineur lors de la sortie du territoire vaut accord pour lui-même, n'imposant le recueil de l'accord que de l'autre parent.

Pour télécharger le formulaire de demande d'une mesure conservatoire d'opposition à la sortie du territoire de mineur ou obtenir de plus amples renseignements, rendez-vous sur le site www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Suppression-des-AST-des-le-1er-janvier-2013

RAPPEL : ENQUETE PUBLIQUE MODIFICATION N°1 DU PLU

Une enquête publique est en cours. Elle a débuté le 15 janvier 2013 et se terminera le 18 février 2013. Un registre accueille toutes les observations écrites du public durant les heures d'ouverture de la mairie :

- Services administratifs : du lundi au vendredi, les matins, de 8h30 à 10h30, les lundis, jeudis et vendredis après-midi de 16h00 à 18h00 et le mardi après-midi de 16h30 à 19h30.
 - Services techniques : les lundis, mardis, vendredis, le matin de 8h30 à 12h00, les jeudis de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.
- Ouverture exceptionnelle, les samedis 26 janvier et 9 février 2013 de 9h00 à 12h00.**

Vous pouvez également adresser vos observations en mairie par écrit à l'attention de Monsieur Serge ADAM, Commissaire enquêteur.

Les prochaines permanences du commissaire enquêteur à la mairie auront lieu les :

Mardi 22 janvier 2013 de 16h30 à 19h30

Jeudi 31 janvier 2013 de 9h00 à 12h00

Mardi 5 février 2013 de 16h30 à 19h30

Lundi 18 février 2013 de 14h00 à 17h00

TRANSMISSION DES DONNEES DU SDIS

Les représentants de TDF sont venus en mairie exposer le problème soulevé par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) concernant le défaut de transmission de données suite au déplacement du relais de Saint-Martin-Bellevue. Il ne doit pas exister d'obstacle pour garantir la transmission des informations en direction des autres points du Département (EPAGNY, MEYTHET et le SALEVE). La demande consistait donc à installer trois paraboles, une dirigée vers le Salève, une vers Meythet et l'autre vers Epagny, les transmissions se matérialisant via un faisceau laser qui envoie des signaux entre deux paraboles (transmission hertzienne comparable à un câble virtuel). Les équipements techniques sont en cours d'installation dans un local à toit plat de 5m². Sur le plan réglementaire de l'urbanisme, TDF n'avait pas besoin d'accomplir de formalité particulière puisque depuis le 1^{er} mars 2012, il n'y a plus d'autorisation requise puisque la surface en question est de 5 m².

Afin de répondre à une demande d'intérêt public, un bail a donc été signé avec TDF pour un loyer annuel de 5 000 €.

PERSONNEL MUNICIPAL

Si vous avez besoin de contacter Mathieu DUPORT-ROSAND, notre Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives, vous pouvez le faire désormais par courriel : mathieu.mairie@villaz.fr

Son bureau est situé au rez-de-chaussée de la mairie à côté du service Urbanisme.

HABITER MIEUX AVEC L'ANAH

Vous êtes propriétaire de votre logement ? Vous l'occupez à titre de résidence principale ? Votre logement a plus de 15 ans ? Vous disposez de ressources inférieures aux plafonds suivants ?

<i>Nombre de personnes composant le ménage</i>	<i>Plafonds de ressources (revenu fiscal de référence – avis d'imposition 2010)</i>
1	11 614 €
2	16 985 €
3	20 428 €
4	23 864 €
5	27 316 €
par pers.suppl.	3 441 €

Vos factures d'énergie sont trop élevées ? Vous voulez réaliser des travaux de rénovation thermique de votre logement ? Vous cherchez des solutions simples et efficaces ?

Le programme « Habiter Mieux » vous apporte une aide financière et un accompagnement personnalisé pour vous permettre, sous certaines conditions, de réaliser des travaux de rénovation thermique et de vous chauffer ainsi en réduisant le montant de vos factures.

Vous pouvez bénéficier :

- ✓ d'une aide de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) qui représente 20 à 35 % du coût HT des travaux plafonné à 20 000 € ;
- ✓ d'une prime complémentaire au titre du programme « Habiter Mieux » de 1 600 € qui peut être majorée dans la limite de 500 € en cas de participation d'une collectivité locale.
- ✓ d'un accompagnement personnalisé pour vous aider à identifier les travaux les plus efficaces et à monter votre dossier de demande de subvention.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter la délégation locale de l'Anah de la Haute-Savoie :

Tél : 04 50 33 79 60 ou 04 50 33 79 61

mél : ddt-anah@haute-savoie.gouv.fr

LA RENOUEE DU JAPON A LA CONQUETE DES SOLS NUS ET REMANIES



Une étude menée en 2011 par la Communauté de Communes du Pays de Fillière a confirmé la présence de renouée du Japon le long des rivières du Pays de Fillière. Cette plante invasive est une espèce toxique envahissante qui fait partie des 100 espèces les plus nuisibles. Elle appauvrit les milieux et élimine progressivement les autres espèces végétales présentes là où elle s'installe en renfermant le milieu et en empêchant la lumière de passer, et ce, grâce à une toxine qu'elle dégage du sol.

La renouée se propage principalement par ses rhizomes (racines) qui s'étendent sous le sol et à partir desquels de nouvelles plantules se développent. Un seul petit fragment de rhizomes ou de tige peut coloniser un espace sain. La renouée profite donc des déplacements de terre (à l'occasion de travaux de terrassements, d'extraction de terre dans les cours d'eau...) pour se déplacer d'un point à l'autre et coloniser des espaces éloignés de toute zone déjà colonisés. Ainsi, le long des cours d'eau, la renouée se laisse glisser au fil de l'eau et colonie progressivement les berges de l'amont vers l'aval.

Son éradication est complexe et seules des fauches régulières et répétées parviendront à éliminer cette plante invasive. Les traitements chimiques ne sont pas généralisables, les traitements thermiques inefficaces et l'excavation est coûteuse.

Des précautions sont à prendre :

- informer les services de la CCPF de l'existence de l'apparition de toute renouée au 04.50.22.43.80
- se renseigner sur la provenance des terres mises en place dans le cadre de travaux réalisés
- ne pas abandonner les déchets de fauche de renouée dans la nature (privilégier les bennes à déchets verts de la déchetterie des Ollières)
- ne pas laisser des sols nus après des travaux ou une intervention : revégétaliser !

Aujourd'hui, la situation est maîtrisable mais doit être suivie de près et les actions de la CCPF doit être relayées au niveau des communes.

L'objectif est **d'identifier les lieux** qui seraient touchés par la renouée du Japon afin que les services municipaux puissent s'occuper puissent procéder à son fauchage régulier. **Un appel est donc lancé aux Villazois,** et plus particulièrement aux pêcheurs, aux chasseurs, aux promeneurs, dont la participation active est

indispensable pour mettre un terme à l'invasion de cette plante toxique pour notre flore locale.

Les personnes intéressées sont invitées se faire connaître en mairie **courant février 2013**. Une réunion sera alors organisée et un animateur sera désigné pour coordonner les actions à mener en lien avec les services techniques.

Merci par avance pour votre implication dans la préservation de notre environnement.

NOTRE SANTE : LA GRIPPE



Le jeudi 20 décembre 2012, le château de Bon Attrait à Villaz a dû gérer l'apparition d'une épidémie d'Infection Respiratoire Aigüe.

Des prélèvements réalisés sur 3 patients présentant des symptômes grippaux ont révélé le virus de la grippe A, de type H3N2

La clinique de Suite de Soins et de Réadaptation, très médicalisée (7 médecins) s'est rapprochée de l'Agence Régionale de la santé (ARS) et a mis en place « les précautions complémentaires de type gouttelettes », validées par son Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN). Formés à ce genre de protocoles, les professionnels de santé ont appliqué les consignes habituelles pour les patients :

- isolement des malades présentant les symptômes,
- traitement à titre curatif pour certains patients,
- Traitement à titre préventif pour les autres patients ainsi que pour le personnel,
- port de masques,
- remise en cause des admissions un jour,
- limitation des rassemblements (visites, animation ...)...

Les correspondants habituels ont été avisés (transports sanitaires par exemple...) et une information externe a circulé auprès des

correspondants locaux. Un article de presse a eu pour ambition d'informer et de rassurer les personnes ayant visité un patient à Bon Attrait, les invitant, en cas de symptômes grippaux à consulter leur médecin car il s'agit bien d'un simple virus saisonnier.

Mais certains médias ont interprété cette communication en parlant de grippe H1N1 qui a défrayé la chronique il y a 3 ans. Un déferlement de journalistes, de télévisions, de radios ont envahi les alentours de la clinique puisque les mesures de précaution limitaient le droit d'entrer dans les locaux.

La direction a répondu aux nombreuses interviews sollicitées et répété que la situation était sous contrôle

L'Agence Régionale de la Santé, qui s'est voulue rassurante, informa la préfecture et la mairie qu'aucune action n'était nécessaire vis-à-vis de la population villazoise.

Un sondage a été réalisé auprès des médecins libéraux et les infirmières : durant cette période, ils ont soigné plus de cas de gastro entérite que de grippe.

L'ARS SE FELICITE DE LA GESTION DE LA CRISE PAR LA CLINIQUE PRIVEE DE VILLAZ



Le Château de Bon Attrait, clinique de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) indépendante privée compte 143 lits. Adressés par les établissements du bassin annécien après une phase aigüe, les 1400 patients accueillis chaque année séjournent un mois en moyenne avant leur retour à domicile. 180 professionnels de santé : médecins, infirmiers, aides-soignants, rééducateurs, pharmaciens et personnels administratifs, hôteliers et de restauration les prennent en charge. Créé en 1948 par le Docteur

et Madame Cattin, la clinique familiale est maintenant dirigée par la 3^{ème} génération.

PERMIS DE CHASSER

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Savoie organise des soirées de préparation à l'examen théorique du permis de chasser ainsi que des sessions de formation pratique obligatoire.

Contact :

André MUGNIER, Président

Impasse des Glaises

74350 VILLY-LE-PELLOUX

Tél.04.50.46.89.21 Fax. 04.50.46.88.89

Courriel : fdc@chasseurs74.fr

Site : www.chasseurs74.fr

PREPARER LES VACANCES DE VOS ENFANTS

L'UFOVAL vous propose des séjours de vacances pour vos enfants. Pour tout renseignement ou demande de guide été 2013, vous pouvez prendre contact avec la Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie, 3 avenue de la Plaine – BP 340 – 74008 Annecy Cedex.

Tél.04.50.52.30.00 Fax.04.50.45.81.06

Mail : ufoval@fol74.org site : www.fol74.org

LA GENDARMERIE RECRUTE 10 000 POSTES EN 2013

Devenir Gendarme, être acteur de sa vie pour celle des autres

Vous voulez faire un métier utile aux autres et être reconnu, rendez-vous sur le site :

www.lagendarmerierecrute.fr

L'Armée de Terre recrute 10 000 jeunes en 2013

17 Janvier 2013 : Lancement officiel de la campagne de recrutement pour ces 10 000 jeunes Réussir ensemble la bataille de l'emploi avec expérience professionnelle valorisante: savoir faire et savoir-être

<http://www.defense.gouv.fr/terre>



VIE DES ÉCOLIERS

NOUVEAUX RYTHMES DE TRAVAIL

Les principaux changements que vont connaître les communes lors de la rentrée scolaire 2013 ou 2014 :

- **Une journée scolaire raccourcie, mais un accueil d'une durée identique :**
 - une journée de 5 heures 15, les lundis, mardis, jeudis et vendredis ; une demi-journée de 3 heures le mercredi ou le samedi ;
 - une fin des classes à 15 heures 45 mais un accueil des enfants jusqu'à 16 heures 30, soit une prise en charge des collectivités locales de trois quarts d'heure en sus ;
 - une pause méridienne d'1 heure 30 minimum.
- **Une semaine scolaire reposant sur 5 jours :**
 - 4 jours et demi de classe par semaine, avec mercredi ou samedi travaillé au choix des collectivités locales ;
 - 24 heures d'enseignement.

- **Une année scolaire plus équilibrée :**
 - 180 jours de classe ;
 - 36 semaines de cours ;
 - 864 heures d'enseignement ;
 - un cadencement effectif 7/2 ;
 - pas de raccourcissement des vacances d'été.

Il n'est plus question d'aide aux devoirs. Restent 108 heures par an dues par les enseignants. Elles sont actuellement réparties en 60 heures pour l'aide personnalisée, 6 heures pour les conseils d'école, 18 heures pour l'animation pédagogique, le reste pour le travail en équipe

La commune de Villaz, comme les autres communes, sont dans l'attente du décret d'application de cette réforme.

Affaire à suivre....

NOS PARTENAIRES

CARREFOUR EXPRESS

Nouvelle enseigne **Carrefour Express** : une amplitude horaire élargie : **du Lundi au Samedi de 7h00 à 20h00 et le dimanche de 8h00 à 12h00.**

La réouverture du magasin « Carrefour Express » anciennement 8 à 8 est effective depuis le 28 novembre 2012. Une excellente nouvelle pour les villazoïses bien habitués à ce commerce de proximité en milieu rural. Changement d'enseigne mais pas de gérants et Patrice et Séverine Romé. Déjà gérants du 8 à 8 depuis 2007, le changement d'enseigne est une évolution pour Patrice et Séverine « le village s'agrandit et nous devons évoluer ». Nous avons réaménagé nos rayons pour que nos clients se sentent plus à l'aise, il y a une offre différente de produits, notamment un rayon « produits du monde » et plus de frais et ceci à des prix plus bas, avec les services et avantages de l'enseigne. Nous conservons notre approvisionnement local en ce qui concerne notre rayon boucherie. Visuellement, une impression d'espace, de la

couleur orange, et une signalétique claire marque ce changement. Le pôle encaissement comprend trois caisses, au lieu de deux.



Que l'on se rassure si beaucoup de choses ont changé, l'équipe bien appréciée de tous les clients reste la même !

L'ARPIAN

Johann et Bastien vous accueillent à l'ARPIAN (anciennement « les 3 pompes ») tous les jours à partir de 6h30 sauf le dimanche à 8h00. Le restaurant est ouvert tous les midis ainsi que le vendredi et samedi soir.



LE FOURNIL S'EST AGRANDI !

Le FOURNIL de Villaz a ouvert ses portes, désormais tous leurs produits seront pétris, façonnés et cuits sur place tout au long de l'année.



Le FOURNIL garantie des farines de qualité Label Rouge au sel de Gérande ainsi qu'une

touche de levain naturel qui donne ce goût si particulier à votre pain.



Les viennoiseries sont quant à elles exclusivement pur beurre AOC.

Pour vos pâtisseries et produits salés, nous sollicitons nos commerces de proximité, Carrefour Express, Le P'tiou Tarry ainsi que la Fruitière.

Venez vite découvrir les spécialités les pains spéciaux et nos produits BIO.

Le chef pâtissier est à votre disposition pour vos réalisations, anniversaires, baptême, mariage...

Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi de 6h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h30

Le dimanche et jours fériés de 6h30 à 12h00.

FILLIERE ENROBAGE

FILLIERE ENROBAGE est une équipe au service des professionnels et des particuliers existante depuis 2003. Elle s'est implantée sur la commune de Villaz, 246 route des grands bois et intervient dans le domaine de l'aménagement de vos extérieurs : revêtements d'enrobés, pose de bordures, pavés, dallages, voiries réseaux divers, terrassement...

Pour les contacter : Tél/Fax 04.50.22.70.21

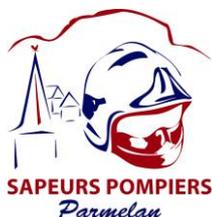
www.Filliere-enrobage.fr

courriel : olivier-metralboffod@bbox.fr

VIE DES ASSOCIATIONS

AMICALE DU PARMELAN

L'ensemble de l'équipe des sapeurs-pompiers du Parmelan vous remercie du bon accueil ainsi que vos



dons que vous avez fait lors de notre entrevue à l'occasion des tournées de calendriers.

Nous vous souhaitons à tous et à toutes, tous nos vœux les plus sincères pour cette année 2013 ainsi qu'à vos proches.

APE

Réservez d'ores et déjà votre **DIMANCHE 7 AVRIL 2013** après-midi. L'APE de Villaz vous proposera un spectacle jeune public à la salle des fêtes.



ASSOCIATION SPORTIVE DU PARMELAN

Bientôt le printemps ? En tout cas les footballeuses et footballeurs se tiennent prêts pour la reprise des entraînements !!

Les championnats reprennent les 16 et 17 Mars. Les entraînements sont supprimés si le terrain est enneigé.

Tous les garçons et filles nés en 2004, 2005, 2006, 2007 ou ayant 5 ans avant juin 2012, sont invités à venir découvrir la pratique du football le mercredi matin à partir de 10 heures !!!



Petit rappel des jours et horaires d'entraînement par catégorie :

Catégorie	Jour d'entraînement	Reprise le
Seniors	Mer. & Vend. à 19h30	23/01
Seniors Féminines	Mardi à 18h30	12/02
U 17, nés en 96 et 97 :	Mer.et Vend. à 18h00	13/02
U 15, nés en 98 et 99 :	Mer. et Vend. à 18h00	13/02
U 13, nés en 00 et 01 :	Mercredi à 16h00	13/02
U 11, nés en 02 et 03 :	Mercredi à 14h00	20/02
U 9, nés en 04, 05, 06, 07 et 08 dès 5 ans	Mercredi à 10h00	20/02

Pour tous renseignements, contacter Mathieu, au stade Louis BAUD, route des Vignes, ou au téléphone :

04 50 64 90 34 ou 06 62 41 26 06. mail :

asp.villaz@orange.fr

Pensez régulièrement à consulter le site internet du club : aspv.footeo.com

BATTERIE FANFARE



L'Echo du Parmelan vous propose une vente de boudins à la Chaudière accompagnée de son vin chaud le Samedi 16 Février, sur la place de la Mairie, à Nâves-Parmelan. Venez nombreux !

BIBLIOTHEQUE DE VILLAZ

La bibliothèque vous propose quelques rendez-vous d'animations :

- Le mercredi 13 février à partir de 15 h : Kamishibai. Ce sont des contes animés sur un castelet destinés aux enfants.
- A partir du 16 mars : exposition sur les oiseaux.
- Enfin, nous vous invitons à notre Assemblée Générale le 30 mars à 9h00.

Si des personnes veulent nous rejoindre en tant que bénévoles à la bibliothèque, nous les accueillerons avec plaisir.

Vous pouvez prendre note des horaires de la bibliothèque :

Mercredi : 16h00-18h00

Vendredi : 16h00-17h30 (en période scolaire)

Samedi : 10h00-12h00

CHORALE PRELUDE

La chorale a repris sa vitesse de croisière, dans une ambiance conviviale, animée par le dynamisme du nouveau chef de chœur Jean Marie Maurer, qui enrichit le répertoire par des rythmes nouveaux et une grande variété de chants. Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouvelles vocations.

Dans le cadre de la chorale, Jean Marie Maurer organisera un **STAGE DE CHANTS** pendant les vacances scolaires en avril, ouvert aux personnes extérieures, désireuses d'améliorer leur technique et connaissance du chant, capables de déchiffrer les partitions.

Le stage se fera sur 1 semaine et comprendra tous les jours une partie technique de chant et une partie répertoire. Un petit concert suivi d'un pot de l'amitié clôturera la session.

Venez nombreux !

Pour tout renseignement, s'adresser à Jean Marie Maurer Tel 06 50 23 89 27

CLUB DES SPORTS



SKI

La saison est en cours avec de superbes

conditions : 2 groupes (6 à 16 ans) le samedi matin et le samedi après-midi au Grand-Bornand.

SALLE D'ESCALADE

La session de printemps démarrera après les vacances de Pâques : 10 séances de 1h30 en soirée (17h15 à 18h15) ou le mercredi. Plus d'infos dans le prochain VILLAZ INFOS

Contact : fradetvillaz@cegetel.net

FILIERE AVENTURES

L'équipe de FILIERE AVENTURES propose différentes activités de pleine nature toute l'année...ski alpin, ski de fond, rando...raquettes.

Durant les vacances de Février :

Mini stages de 3 jours : Freeski ou Snowboard au choix A partir de 8ans tous niveaux (6 enfants maxi par groupes).

Découverte randonnée à skis :

Adultes : 03/02 Jeunes + 12 ans :17/03

Reprise des activités escalade Début avril (pan de Villaz et extérieur)

Contacts : Nicole CHARVIER, au 06 80 91 14 22/ jdcndelahaye@wanadoo.fr /Tél : 06 87 84 76 63 SITE : en cours !!

F.J.E.P. ...et ses potins



Salle comble pour le Père Noël

Le 4 décembre, a eu lieu le traditionnel goûter-spectacle de Noël. C'est dans une salle comble refait à neuf que la Compagnie François Peretti a interprété "Le Lendemain de Noël", un théâtre de Marionnettes musical adapté d'un conte de Stevenson, qui a recueilli beaucoup d'attention et d'applaudissements.

La salle avait été décorée de la bande des « lutins déjantés du Père Noël », une collection drôle et émouvante confectionnée par les mains agiles et les petites têtes emplies d'imagination des enfants de la section Arts Plastiques. Ces œuvres d'art ont été réalisées grâce à une partie de vos déchets propres : rouleaux de papier toilettes, journaux, cartons, pots en plastiques.



Il ne manquait plus que la personne la plus importante de cette journée : le Père Noël a fait son apparition, s'est montré très fier de voir ces marionnettes insolites et tous ces enfants autour, et a remis des petits sacs de douceurs de Noël, avant de disparaître, très occupé à faire le tour des communes avoisinantes.



Rendez-vous pour l'an prochain !

Soirée Carnaval du FJEP

Le 30 mars 2013 à 20h30 à la salle des fêtes de Villaz

Thème : ***Vamos A La Playa***. Fini l'hiver ! Préparez dès à présent vos masques, tubas, paréo, tongues, maillots de bains, tenues de surfeurs, lunettes de soleil, draps de bain, etc...

Repas réunionnais avec accras de morue, laitue, Rougail-Saucisse, riz et pois, salade de fruits.

Adultes : 10€, Enfants (-12 ans) 8€.

Contact : 09 52 75 53 90, 06 14 038 038, fjepvillaz@gmail.com

Gymnastique Douce

Un nouveau cours de Gym Douce est mis en place le Jeudi Matin de 10h15 à 11h15

Contact : Elisabeth au 04 50 60 65 78

Art Floral

Entrez dans le pays des fleurs, des couleurs et ses senteurs. Préparez-vous au printemps en venant découvrir, composer et faire vivre les fleurs avec Thérèse Blanchet, fleuriste Diplômée d'Etat. Planifiez le prochain cycle et bloquez les 22/3, 19/4, 12/5 et 21/6/2013. Puis repartez avec votre composition du jour. 150€ les 4 cours, fleurs, feuillages et accessoires compris.

Contact : Camille Allard-Métral 06 06 73 79 57

Marche Nordique

Pratiquée en masse par les Scandinaves, c'est une véritable séance de remise en forme en plein air, en utilisant vos bâtons de façon optimale (endurance, souffle, renforcement musculaire, coordination, étirements).

Durée : 1h30, alternant déplacements variés et ateliers en terrain plat ou légèrement vallonné.

Matériel : bâtons de marche, chaussures à tige basse, gourde et coupe-vent.

Le lundi matin 9h-10h30 et le mardi soir 18h-19h30 sur Villaz et environs.

Reprise après les vacances de Pâques.

Animatrices : Maïlys et Aurore.

Renseignements : Maïlys 06 30 54 86 42 / drev974@yahoo.fr

Stretching

Pour chasser les tensions de la semaine, retrouver un peu de souplesse, renforcer vos muscles posturaux, délier vos articulations, vous détendre. Pour tous niveaux.

Il reste de la place dans le cours du vendredi soir (19h-20h) idéal pour bien démarrer le week-end,

Animateurs: Maïlys et Christophe

Contact : Maïlys au 06 30 54 86 42

Hip Hop

Le FJEP planche sur la mise en place d'un cours de Hip Hop. En attendant, c'est un stage initiatique qui est proposé des enfants aux adultes le 23/02/2013, avec Yoann Bergero. Voilà qui promet de belles « battle » (NDLR : défis) intergénérationnelles.

7 à 12 ans : 14h à 15h

13-16 ans : 15h à 16h30

Adultes : 17h à 18h30

Contact : Yoann au 06 03 98 19 14 après 18h.

Fiche d'inscription sur www.villaz.fr

Arts Plastiques

Il reste 1 place au cours du lundi matin de 9h à 11h30 et quelques places pour le cours ados le jeudi de 18h30 à 20h00.

Le prochain stage ouvert à tous aura pour thème "*L'acrylique dans tous ses états!*" et aura lieu les 8 et 9 février 2013.

Contact : Séverine Deletraz au 04 50 60 69 26

PAROISSE SAINT-MARC

AGENDA

- Dimanche 3 février : messe à l'église de Villaz à 10h.

- Dimanche 10 février : messe à l'église d'Argonay à 10h, avec réception des **mariés de l'année 2012**. Un groupe « Gospel » viendra animer la fête.
- Mercredi 13 février : Mercredi des **CENDRES**, c'est l'entrée en **CAREME** par la célébration de l'imposition des Cendres au cours de la messe à l'église de VILLAZ à 18h
- Dimanche 17 février : messe à l'église de Nâves à 10h. Premier dimanche de Carême.
- Dimanche 3 mars :
 - Messe à l'église de Villaz à 10h . Troisième dimanche de Carême.
 - **Repas paroissial**, pour les cinq communes de la paroisse St Marc, à la salle des fêtes de Pringy. C'est une bonne occasion de se retrouver et de tisser des liens, en faisant la fête.
- Dimanche 17 mars : messe à l'église de Nâves. Cinquième dimanche de Carême.
- Mardi 19 mars : Célébration du Pardon (ou Réconciliation) pour préparer Pâques, à l'église de Villaz à 15h et à l'église de Cuvat à 20h.
- Dimanche 24 mars : fête des **RAMEAUX**, messe à l'église de Nâves à 10h.
- Jeudi 28 mars : **Jeudi Saint**, « Messe de la **Sainte Cène du Seigneur** » à l'église de Villaz à 20h
- Vendredi 29 mars : **Vendredi Saint**. Célébration de la **Passion** à l'église d'Argonay à 20h.
- Samedi 30 mars : **Veillée Pascale**, messe à l'église de Cuvat à 20h.
- Dimanche 31 mars : fête de **PAQUES**, messe de la **Résurrection** à l'église de Villaz à 10h.

INFORMATIONS PARTICULIERES

- **Entrée en Carême** : Cette année le Carême commence tôt, le mercredi 13 février. Le Carême est la période de quarante jours pendant laquelle on se prépare à la fête de Pâques, fête de la Résurrection de Jésus, en cherchant à redécouvrir l'essentiel dans notre vie et le sens du partage, en particulier, avec les plus démunis.
- **Le repas paroissial**, cette année, ne peut pas avoir lieu dans la salle polyvalente d'Argonay comme d'habitude, car celle-ci est en travaux. Nous y retournerons l'année prochaine. La salle des fêtes de Pringy étant moins grande, il vaut mieux réserver ses places à l'avance. Le bénéfice de ce repas est utilisé pour le

fonctionnement de la paroisse et l'entretien de la maison paroissiale.

- **Le dimanche 10 février 2013**, à l'occasion de la fête des amoureux (14 février), la célébration sera animée par le groupe « Gospel Heaven » qui est connu en France et en Suisse pour son talent d'interprétation des chants sacrés Gospel et Negro Spirituals et pour son harmonisation vocale et musicale. Le groupe donnera un concert le même jour à 16h à l'église de Cuvat, au profit de l'association IBN.
- **Pèlerinage diocésain en Terre Sainte** du 19 au 28 février. Peut-être est-il encore temps ? 04 50 52 37 13
- **Concert de la passion du Christ** : le 22 mars 2013 à 20h30, à la basilique de La Visitation à Annecy. Avec le Chœur de Thônes, les jeunes virtuoses de New York et un flutiste américain. Au profit des jeunes d'Annecy pour les JMJ de Rio.
- **Petit rappel habituel** : N'oubliez pas les informations hebdomadaires sur la feuille de semaine à disposition sous la petite margelle à droite de la porte de l'église. N'oubliez pas non plus les informations plus générales sur le site « www.diocese annecy ».

QUESTIONS POUR UN CHAMPION

Avant toute chose, permettez-nous de vous présenter à toutes et à tous, ainsi qu'à Monsieur le Maire de Villaz et ses administré(e)s, tous nos vœux pour l'année 2013.



Nous ouvrons nos portes tous les jeudis de 19 h à 22 h 30 ...et plus tard si affinités !

Si vous osez pousser la porte de notre club qui se trouve à la salle de la Filière, vous serez accueilli(e)s à bras ouverts et dans une ambiance très agréable où personne ne se prend vraiment au « sérieux » ; nous sommes là pour nous distraire tout en complétant nos connaissances dans tous les domaines ; nous vous donnons très rapidement le plaisir de jouer (ou tout simplement d'écouter).

Le déroulement de nos jeux, se fait dans les mêmes conditions qu'à la télé, chacun, étant, entre autre le « Julien » de service de la soirée. Petite différence avec le jeu à la télévision : nous jouons tous les « 4 à la suite » par égard aux différents rédacteurs des questions qui viennent

de clubs de France, Suisse ou Belgique (idée venant du club de Grenoble).

Cette année voit une petite « révolution » se profiler à l'horizon en ce qui concerne le championnat Rhône Alpes : de 16 clubs qui « s'affrontaient », nous passons à 19 ; inutile de dire que c'est un véritable « casse-tête » d'abord pour le responsable de ce championnat Bernard Legrand de Villaz et pour les Présidents et Présidentes des clubs concernés ; une réunion le 19 janvier à Brignais près de Lyon aura eu lieu quand paraîtront ces lignes ; gageons que notre Présidente Catherine aura fait part d'une organisation de cette « compétition » qui « tient debout » mais aura peut-être « agacée » certains grands clubs ... !

LES RENARDEAUX

Quelques dates à retenir :



- **5 février 2013** : soirée échar professionnels en micro sur le corps du bébé
- **12 février 2013** : carnaval pour les enfants thème la nature à la crèche
- Café parents les **Mardi 5 Février** et **Jeudi 14 Février** le matin de 7h30 à 9H30 à la MULTI et à la MICRO
- **8 mars 2013** hommage à la femme à la crèche

TENNIS CLUB DE VILLAZ



Journée Portes Ouvertes au TCV : le samedi 30 mars de 14 à 17 h.

Reportée en cas de pluie le samedi 6 avril

- **Journée Handisport**
 - démonstration de tennis en chariot par des joueurs à mobilité réduite
 - essai des chariots par des valides
- **Essai mini-tennis pour les 4/5 ans, enfants et adultes**
- **Inscription et changement de badges**

Pour tous renseignements, appelez le 07.61.22.59.17

INTERCOMMUNALITE

O'FIL'D'HIER » Danses Traditionnelles en Pays de Fillière »

Notre assemblée générale aura lieu cette année **le vendredi 8 février 2013** à la salle « Antigny » à GROISY



Nous présenterons nos activités passées et futures, le bilan financier et procéderons aux élections.

Des questions importantes seront abordées, car nous manquons de salle de répétition, et avons besoin de l'appui de la Communauté de Communes, ainsi que de toutes les mairies des 9 communes. Nous vous souhaitons nombreux à cette assemblée générale, et en particulier les élus pour faire avancer les choses.

SOCIETE D'HISTOIRE DU PAYS DE FILIERE

Conférence le 22 mars à 20 h à Groisy (salle Antigny) par Monsieur COUDRAY sur Madame de WARENS.

ANIMATIONS

STAGE DE MODELAGE

Stéphanie GERBAUD, sculpteur à Villaz, propose une nouvelle semaine de stage de modelage de l'argile pendant les vacances de février (du 25/02 au 1er/03).

Un nouveau thème de travail sera donné au cas où les élèves des vacances de Toussaint s'inscrivent. Pour les inscriptions ou des renseignements vous pouvez la contacter au 04 50 10 80 88 / 06 59 36 40 87 ou par mail : gerbaud.stephanie@gmail.com

Vous pouvez voir ses travaux sur le blog suivant : <http://stephaniegerbaud.blogspot.com>



OFFICE DU TOURISME DU PAYS DE DE FILIERE :

- Pack découverte de ski de fond : le 3 février et le 3 mars
- Randonnées raquettes : gourmande le 10 février, nuit du Bacchus le 14 février, découverte du vallon secret des Glières le 17 février, sortie Trappeur le 1er mars, découverte des bouquetins le 15 mars
- Le Hameau du Père-Noël à Andilly vous propose une patinoire du 19 janvier au 18 mars et une chasse aux oeufs : les 23/24 et 30/31 mars
- Visites d'une Chèvrerie suivie d'un repas sur le thème du fromage de chèvre si l'envie vous en dit : le 2 février et le 9 mars
- Baptêmes de Traineaux à Chiens pour les enfants de 5 à 10 ans
- Sorties raquettes nocturne au Plateau des Glières et sur la Massif du Salève
- La Maison du Salève à Présilly organise de nombreuses activités pour les enfants : concours de Bonhomme de Neige, Atelier du géologue...
- Soirée Contes et Légendes : Repas et contes au Domaine de la Sapinière : le 1 février
- Journée entretien des arbres fruitiers à Thorens-Glières : Samedi 2 mars
- Prone'ânes à la ferme de Chosal : le 6 et 16 mars

*Programme complet et Inscriptions obligatoires
Office de Tourisme du Pays de Fillière*

BIEN VIVRE A VILLAZ

Vous propose une conférence inhabituelle animée par le **Professeur BÉLPOMME**, professeur de cancérologie et Président de L'Association pour la Recherche Thérapeutique Anticancéreuse (ARTAC)



**« LIENS ENTRE CANCER ET POLLUTION ENVIRONNEMENTALE »
" COMMENT S'EN PRESERVER?"**

Le vendredi 12 avril 2013 à 20h00 à la salle des fêtes de Villaz

Centrale à bitume, antenne relais, mâchefer... :

Quels risques pour la santé des habitants du Pays de Filière ?

Quelles conséquences pour les générations futures ?

Places limitées, sous réservation, inscription par ordre de réception paiement.

Entrée 7 euros pour les adhérents de bien vivre à Villaz

Entrée 9 euros pour les non adhérents

Renseignements : voir sur notre site internet : www.bienvivreavillaz.com

Mail : bienvivreavillaz@gmail.com

Tél : 06 34 95 75 81 ou 06 38 50 82 35

BULLETIN D'INSCRIPTION CONFERENCE Professeur BÉLPOMME

Le vendredi 12 avril 2013 à 20h00 salle des fêtes de Villaz

Nom : Prénom :

Adresse :

Courriel :

Tél :

<input type="checkbox"/> 7 euros adhérent	x	=	€
<input type="checkbox"/> 9 euros non adhérent	x	=	€
<input type="checkbox"/> Je souhaite adhérer 10 euros	x	=	€
TOTAL :			€



COURS DE HIP-HOP

avec

YOANN BERGERO

à VILLAZ

Salle de gymnastique au dessus de
la salle des Fêtes

Le Samedi 23/02/2013

- 7/12 ans de 14H à 15H
- 13/16 ans de 15H à 16H30
- adultes de 17H à 18H30

Tarif :

**Gratuit pour enfants de 7 à 16 ans
et adultes = 10 €**

Contacter :

Bergero Yoann au 06.03.98.19.14 après 18H

**Fiche d'inscription ci-après ou à télécharger sur le site de la Mairie de
VILLAZ**

www.villaz.fr

Tenue préconisée :

- vêtements souples,
- baskets à semelles blanches
à n'utiliser que pour le cours.





FICHE D'INSCRIPTION –2013 HIP HOP– SAMEDI 23/02/2013

- 14H-15H 7/12 ans
 15H-16H30 13/16 ans
 17H- 18H30 adultes

Noms : Prénoms :
Date naissance :
Noms et Prénoms du Responsable Légal :
Adresse :
Code Postal : Commune :
N° Tél : e-mail :
Autorisez-vous le FJEP à vous envoyer par mails des informations ? OUI NON

Personne à prévenir en cas d'accident :

Pour les mineurs :

- ✓ J'autorise l'animateur ou responsable du FJEP à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident survenant à mon enfant (désigné ci-dessus) pendant les cours.
✓ Je m'engage à déposer mon enfant dans la salle et à le reprendre en ce même lieu à la fin du cours.

Autorisez-vous le FJEP :

- à prendre des photos de : vous-même – votre enfant (rayer la mention inutile) lors des différentes activités ou animations ? OUI NON
- à utiliser l'image de : vous- même – votre enfant (rayer la mention inutile) pour la communication de l'association (presse, Internet, Villaz-infos, Nâves-infos...)? OUI NON

Tarif :

- **GRATUIT** pour les 7 à 16 ans
- **10 euros** pour les adultes

Etablir 1CHEQUE à l'ordre du FJEP

Pour les mineurs, nom du signataire Qualité :

Date : .../.../.....

Signature :